

CONGRES 2016

COMMISSION FEMININE

Rappel du fonctionnement de la commission féminine depuis 4 ans qui a à sa tête 2 co-présidentes, Claudine Peyrouse et Sandra Chopard. L'idée de partager les tâches, les réunions, ... convenait parfaitement. Claudine gérait les clubs sportifs, Sandra s'occupait du championnat des AS 3 et 4, le fem'point étant lui partagé entre Claudine pour le sud et Sandra pour le nord.

Toutes les deux sont démissionnaires et ne se représentent pas pour un nouveau mandat.

Evolution des licences sur les 5 dernières années :

Saison 2011-2012 : 342 licences féminines dont 32 licences jeunes et 73 loisirs

Saison 2012-2013 : 317 licences féminines dont 27 licences jeunes et 69 loisirs

Saison 2013-2014 : 303 licences féminines dont 23 licences jeunes et 61 loisirs

Saison 2014-2015 : 303 licences féminines dont 21 licences jeunes et 43 loisirs

Saison 2015-2016 : 328 licences féminines dont 25 licences jeunes et 50 loisirs

Evolution de la présence aux différents fédéraux :

Saison 2014-2015 :

Simple F2 : 8 / Simple F3 : 4 / Simple F4 : 26

Double F2 : 4 / Double F3 : 5 / Double F4 : 2

Triple F1-F2 : 3 / Triple F3-F4 : 18

Saison 2015-2016 :

Simple F2 : 6 / Simple F3 : 8 / Simple F4 : 28

Double F2 : 3 / Double F3 : 12 / Double F4 : 23

Triple F1-F2 : 3 / Triple F3-F4 : 22

Des résultats honorables aux divers Championnats de France:

- Double F2 : Claudine Peyrouse, Karine Faure, Sylviane Pascal (secteur d'Aubenas) : perdu en quart
- Double F3 : Mélanie Desfonds, Ludivine Cornard (secteur de Lamastre) : perdu en quart
- Double F4 : Karine Bataillard, Silvana Clair (secteur Annonay) : perdu en quart
- Double F4 : Delphine Vialle, Catherine Mathon, Cathy Demenus (secteur Annonay) : perdu en quart

Championnat féminin AS 3 et 4 :

5 équipes ont participé, l'équipe de Saint-Victor, 1 équipe du secteur d'Annonay, 1 équipe du secteur d'Aubenas, 1 équipe du secteur de Lamastre et 1 équipe du secteur de Tournon. Aux finales départementales à St-Martin de Valamas l'équipe du secteur de Lamastre s'impose devant Annonay. L'équipe managée par Sandrine Fromentoux a donc défendu les couleurs de notre département à Labégude début juillet où elles se sont inclinées à la 1^{ère} rencontre contre la Loire.

Cette saison l'équipe de St-Victor a arrêté ce championnat pour créer une équipe en club sportif féminin Nationale 2.

Clubs sportifs féminins:

La seule équipe engagée pour notre département était l'équipe du club des vallées-Aubenas en National 2 dans une poule de 5 (avec Aix les Bains, Gap, Mont Blanc, Veyrins Thuellin). Elles terminent 2^{ème} du groupe avec 5 victoires, 2 défaites et 1 nul.

Ces très bons résultats permettaient au club des vallées-Aubenas de se qualifier pour les quarts de finale du championnat de France et la 2^{ème} place du groupe leur permettait de jouer à domicile contre Romans.

Le score de 29 à 17 en faveur des Romanaises sur une rencontre sèche laisse un goût amer aux joueuses ardéchoises qui semble-t-il avait un bien meilleur coup à jouer.

Pour la saison à venir, le club Aubenas 07 reste en National 2 avec toujours une poule de 5 (3 qualifiés dans la poule) et l'équipe de Saint-Victor nouvellement créée ...

Concours féminins en Ardèche :

1 concours féminin propagande (Privas)

1 concours qualificatif (Bourg-Saint-Andéol)

Omnium :

Pour 2015-2016 il devait se dérouler dans le Comité de l'Isère, il a été annulé faute de département souhaitant participer.

Fem'point :

Compétition mise en place par Rhône-Alpes depuis 3 saisons, uniquement réservée aux pointeuses de F4 et loisirs, qui comprend 3 épreuves : Tradipoint, les Cercles et le point de précision. 6 joueuses devaient représentées notre département le ? pour les finales régionales à Thonon.

2 journées de pré-sélection ont donc eu lieu le 16 avril, au Cheylard pour le Nord-Ardèche sous la responsabilité de Sandra Chopard et à Aubenas pour le Sud-Ardèche sous la responsabilité de Claudine Peyrouse.

Les 12 joueuses ayant obtenu les meilleurs résultats sur les 3 épreuves, se voyaient qualifiées pour les finales départementales le 23 mai à St-Martin de Valamas.

6 joueuses étaient donc retenues pour composer l'équipe Ardèche à Rhône-Alpes : Monique Aymard, Eliette Chalancon, Jeanine Chareyron, Solange Fenouil, Dominique Fraysse, Monique Pailhes avec comme manager Claudine Peyrouse.

Au classement par équipe, l'Ardèche termine 7^{ème} sur 8.

Trophée de France :

Nouvelle compétition mise en place par la fédération. Cette compétition se déroule en triplète mixte et est réservée aux 3^{ème} division, 4^{ème} division et loisirs.

La 1^{ère} édition a été parfaitement organisée par le Teil et tous les participants ont été ravis de participer, dommage que certaines catégories telles que les 2^{èmes} et 1^{ères} divisions aient été totalement exclues.

Règlements pour 2016 – 2017:

- ❖ F2 et concours qualificatifs... nouvelle formule cette saison, les organisateurs peuvent choisir un concours en poule ou en 4 parties.
- ❖ F3 concours qualificatifs : fin !
- ❖ La prise de points (points de catégorisation) avait fait un grand bon en arrière la saison dernière ! Dans les concours Promotion et Propagande, les points étaient attribués à partir de la 3^{ème} partie gagnée...
La majorité des boulistes contre ce système a été entendu et nous revenons à une prise de points à partir de la 2^{ème} partie gagnée.
Exemples :
Concours promotion 16 équipes, vainqueurs 4 points, finalistes 3 points, 1/2 finalistes 2 points, 1/4 finalistes 1 point.

La prise de point évolue aussi en club sportif dans le tour « traditionnel », pour nos féminines évoluant dans ces rencontres, elles prendront 1 point au lieu de 2.

Rappel :

- ❖ Pour les fédéraux simples et doubles, il y a un fédéral par catégorie. En triple, il y aura toujours F1-F2 et F3-F4.
Un fédéral par catégorie était un souhait depuis bien longtemps de nombreuses joueuses, maintenant que nous avons été entendu par nos instances fédérales, il serait bien qu'un maximum de licenciées participent aux fédéraux... sous peine, par manque de participante, de devoir revenir à des regroupements de catégories.
- ❖ Les féminines F1-F2 ne peuvent pas participer aux championnats AS 3 et 4 masculins mais peuvent participer aux concours masculins 3 et 4, la seule restriction concernant les concours masculins exclusivement réservés à la 4^{ème} division.
- ❖ Pour participer aux concours qualificatifs féminins, les équipes F2 doivent être déclarées au CBD 07, qui transmet à la FFSB, et ce avant le 20 août qui précède le début de saison.

Nous tenons à féliciter Alicia Sapet championne de France en combiné -18
Nous vous souhaitons à toutes et tous une excellente année bouliste.

Sandra CHOPARD Claudine PEYROUSE